

Conseil de Quartier le compte-rendu

Réunion du jeudi 19 mars 2015 (Centre social Louis Braille)

Ménival/La Cordière

Accueil des nouveaux conseillers de quartier

Des places restent disponibles au sein du conseil de quartier mais aucun nouveau volontaire ne fait acte de candidature.



Vasco DA SILVA
co-président habitant



Alain TORRES
co-président élu



L'ACTIVITÉ DE VOTRE CONSEIL

➤ Présence et échanges avec la Police Municipale

•**17, rue Louis Braille** : des riverains se plaignent de regroupement de personnes, la nuit. La Police municipale rappelle qu'il faut appeler le 04 78 20 00 95 ou le 17 afin de permettre aux agents d'intervenir au bon moment lorsque ces incidents se produisent, car les passages aléatoires des forces de l'ordre ne peuvent pas suffire pour traiter ces situations.

•**Abords du centre commercial Ménival** : des personnes évoquent des regroupements derrière le centre commercial dès 17 heures avec prolongement tard le soir. La Police municipale prend note de ces éléments et sera vigilante.

•**Voitures ventouses** : un rappel est fait sur la réglementation en vigueur. Des habitants signalent la présence de véhicules de ce type sur la rue Marcel Pagnol vers le foyer des personnes âgées. Sept véhicules seraient concernés. La rue étant privée, le cadre de la police municipale rappelle qu'il faut contacter le bailleur Est Métropole Habitat pour qu'il engage une action. Le policier précise que sur le domaine public une voiture ne peut pas rester au delà de 7 jours sur le même emplacement sans bouger. Une fois que la police municipale a constaté l'immobilisation d'un véhicule, il est possible de procéder à l'enlèvement dudit véhicule sept jours plus tard. Quant aux épaves ou aux voitures en train de le devenir situées sur le domaine

privé, la police municipale a la possibilité d'intervenir, si le propriétaire du domaine privé en fait la demande. Il est rappelé que la police municipale ne peut pas verbaliser sur le domaine privé.

•**Parc Louis Braille** : un habitant a constaté que des personnes faisaient des barbecues. Le policier rappelle que cette pratique est interdite par un arrêté municipal que l'on soit dans un parc, un square ou un jardin public. Là encore il faut appeler la police municipale ou composer le 17 lorsque ces situations sont constatées.

➤ Information sur le projet de liaison Mode doux Fort/ Château

Ce projet porté depuis de nombreuses années par le conseil de quartier a été confirmé officiellement par l'adjoint à l'urbanisme, aux travaux, à la voirie et à la circulation, dans un courrier du 12 février 2015 adressé à une habitante du secteur. Un budget est prévu pour réaliser les études et celles-ci devraient être achevées en fin d'année. Les travaux pourraient démarrer au mieux en 2016. Le conseil de quartier et les riverains seront associés aux études. Les conseillers sont satisfaits que ce projet puisse se concrétiser prochainement.

➤ Retour sur Groupe de travail « Mémoire de quartier » et perspectives

Ce travail mené par quelques conseillers, vise à mettre en valeur l'histoire du quartier

à partir de la mémoire orale. Des paroles d'habitants sont recueillies, auprès des personnes les plus anciennes notamment, mais tous documents pouvant enrichir les témoignages sont les bienvenus, par exemple des lettres, des photos, des dessins d'époque, etc. Le rendu des recherches sera fait sous la forme numérique et audio lors d'une exposition qui aura lieu au dernier trimestre 2015. Le conseil de quartier espère que cette initiative permettra de rassembler divers publics dont les populations les plus jeunes et que celles-ci seront intéressées pour s'initier à une telle démarche. Un point sera fait régulièrement sur cette action dans la nouvelle rubrique « Vie des quartiers » du magazine COULEURS. Les habitants sont invités à rencontrer les conseillers de quartier pour échanger avec eux, apporter tout témoignage et tout élément qui pourrait être versé à leurs recherches, **le vendredi 10 avril de 10h à 11h30 au Centre Social Louis Braille**. Cette rencontre sera annoncée par voie de presse et d'affiches réalisées par le service démocratie locale. **Il est rappelé que les groupes de travail sont ouverts à tous les habitants qui souhaitent en faire partie.**

➤ Informations sur le festival culturel entre le 21 juin et le 5 juillet et lien avec les animations du conseil de quartier.

Plusieurs événements seront programmés entre le 21 juin, jour de la fête de la musique, et le 5 juillet dernier



jour du festival avec une séance de clôture dans les jardins du château par un concert de jazz. Deux concerts auront lieu les 3 et 4 juillet sur la place Ferdinand Buisson avec une «tête d'affiche» le samedi 4 juillet. Les conseillers envisagent de présenter un aperçu du travail sur la «Mémoire du quartier» pendant ce festival si les travaux sont assez avancés. Le conseil de quartier participera aussi comme chaque année à la fête du centre social Louis Braille, prévue le samedi 27 juin prochain. Ce moment convivial permet aux conseillers d'aller à la rencontre des habitants et de recueillir leur expression.

➤ Informations suite à la réunion de la Commission Antenne relais du 22 janvier

La commission a repris son fonctionnement. Elle a donné plusieurs avis défavorables aux demandes des opérateurs et les a invités à retravailler leur proposition en privilégiant la mutualisation des installations. La prochaine commission est prévue le 2 avril ; les comptes rendus sont consultables sur le site internet de la Ville. Aucun projet d'installation ne concernait directement le quartier.

➤ Retour sur l'assemblée de quartier du 17 décembre (questions / réponses aux habitants)

Toutes les questions posées par les habitants sur les fiches prévues à cet effet ont été enregistrées et ont reçu une réponse. Certaines ont fait l'objet d'une action pour mettre un terme au désordre ou dysfonctionnement évoqué par les personnes, d'autres peuvent être encore en cours de traitement, car plus complexes à régler.

➤ Informations Mairie

• **Réunion avec la subdivision propreté du Grand Lyon Métropole** : Monsieur le Maire s'était engagé lors des assemblées de quartier à tenir une réunion de travail avec la subdivision propreté pour faire le point sur l'organisation du service, la programmation des actions de propreté, les moyens humains

et techniques affectés à la Ville. Cette réunion s'est tenue le 10 mars en présence d'un représentant de chaque conseil de quartier.

• **Rencontre des coprésidents** : Monsieur le Maire rencontre régulièrement les coprésidents des conseils de quartier. La dernière réunion a eu lieu le 11 mars et a été l'occasion de dresser un bilan des assemblées de quartier 2014 et d'aborder les actions pour 2015. Deux formations seront proposées cette année aux conseillers de quartier : la Métropole de Lyon (son fonctionnement, son budget, ses compétences, etc.) et le Plan de Lutte contre les Discriminations porté par la Ville de Saint-Priest depuis plusieurs années.

• **Projet jardins de poche** : Un guide des jardins de poche a été réalisé par les services de la Ville, il mentionne les règles de bonnes pratiques pour les jardiniers volontaires et valorise les sites existants. Il est disponible au service démocratie locale.

? LES QUESTIONS DE VOS CONSEILLERS

• Les travaux d'élagage demandés par les habitants de la rue Marcel Vernay ont donné entière satisfaction. Reste à vérifier si une intervention complémentaire est prévue sur un arbre proche du portillon. Les zones nettoyées et éclaircies seront maintenues pour conserver une transparence sur la partie basse du boisement. La présidente du Centre social Louis Braille souhaiterait que la structure soit informée en amont des interventions du service espaces verts afin de coordonner au mieux les travaux avec les activités du centre se déroulant dans le parc.

• Un habitant souhaite que la Ville fasse remonter à la Métropole un besoin de containers jaunes pour les foyers où le tri s'effectue avec rigueur. Les contenances disponibles sont insuffisantes et cela va à l'encontre du souhait de réduire les volumes des poubelles grises.

➤ Agenda

• **Nettoyage de printemps, 11 avril 2015** : les conseillers de quartier participent comme chaque année à cette manifestation qui a rassemblé environ 500 personnes en 2014. Les habitants sont attendus à partir de 9h devant la nouvelle entrée du parc du Fort, rue de la Cordière.

• **Réunion publique Métropole de Lyon, lundi 27 avril à 18h30 à l'Espace Mosaïque** : de nombreux habitants s'interrogent sur le fonctionnement et les compétences de la Métropole de Lyon nouvellement créée. Le Maire Gilles Gascon participera à une réunion publique d'information sur ce sujet avec Philippe Cochet, Député-Maire de Caluire-et-Cuire.

VILLE DE SAINT-PRIEST ▶

Contact mairie "Conseils de quartier" :

Vanessa Lemazurier

Tél. 04 72 23 49 40

Mail : democriatielocale@mairie-saint-priest.fr

Adresse courrier : Mairie de Saint-Priest

Service Démocratie locale

Place de l'Hôtel de Ville Charles Ottina

69800 Saint-Priest

Le Conseil de quartier «Ménival / La Cordière» c'est...

24 Conseillers de quartier (membres du bureau en gras) :

AUDIGIER J., BADIOU M., BARKA A., BENGUEDDA A., **BUDIN R.**,

CAZORLA A., **CHARBONNIER M.**, CHAUVIN C., CHAVEROT F., COCARD G.,

CORCELETTE P.Y., **DA SILVA V.**, **DEBARD Annie**, DUMAS J., DUNY B., GARCIA F.,

GUETTAF H., HIDRI M., **NEUMAND F.**, **POIRIER G.**, **PRINCIPAL J.**, ROSSI L.,

RUSCHI D., VENET S.

